ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Essonne

Question écrite n° 332

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre de la recherche et de la technologie sur le fait que le plateau de Saclay (Essonne) regroupe 40 p 100 de la recherche scientifique francaise. Il accueille les plus grands etablissements de recherche et d'enseignement (CNRS de Saclay, Thomson CSF d'Orsay, centre d'etudes nucleaires, centre de recherche fondamentale en physique nucleaire de Saint-Aubin, le CNAM de Saclay, l'ecole superieure d'electricite de Gif, la faculte des sciences d'Orsay). Ces etablissements lies a la presence des plus grandes entreprises de pointe font de ce plateau la « Sylicone Valley » du bassin parisien. Cet exceptionnel gisement de matiere grise merite d'etre valorise par une politique nationale, regionale, departementale, volontariste, active et audacieuse. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer de la politique nationale qu'il compte mettre en place pour valoriser ce site.

Texte de la réponse

Reponse. - Paris et l'Ile-de-France constituent une zone a tres haute densite scientifique dans laquelle est regroupe pres de 50 p 100 du potentiel scientifique national, aussi bien en matiere de recherche publique qu'en matiere de recherche industrielle. Au sein de cette region, le plateau de Saclay rassemble a lui seul un pourcentage important de la recherche scientifique francaise, et plus particulierement des grands organismes : pres de 10 000 personnes dependant du Centre national de la recherche scientifique et du Commissariat a l'energie atomique travaillent quotidiennement sur ce site. Il n'est donc pas etonnant que le pole d'excellence constitue par le plateau de Saclay couvre de tres nombreux secteurs qui sont quasiment tous de premier ordre de par la qualite des recherches que l'on y mene. Les points forts que l'on y trouve concernent des domaines aussi divers que la physique nucleaire et la physique des particules, les materiaux, la biologie vegetale et animale, les mathematiques, l'informatique et l'electronique, la mecanique. Depuis l'implantation deja ancienne de l'Ecole polytechnique a Palaiseau, de nombreux laboratoires de recherche se sont implantes, tel le laboratoire d'utilisation du rayonnement electromagnetique a l'universite Paris-XI (Orsay). D'autres grands projets continuent a voir le jour : ainsi en est-il avec l'institut d'astrophysique spatiale du CNRS, a Gif-sur-Yvette, en cours de realisation. L'Etat veille a la structuration de ces ensembles scientifiques et techniques et accompagne le developpement du formidable potentiel de recherche existant sur le site et le ministere de l'education nationale a entrepris une action pour favoriser les collaborations entre les differents etablissements d'enseignement superieur. Cependant, l'Etat n'est plus seul a intervenir et est attentif aux initiatives des differentes collectivites locales et des entreprises : il convient de citer le projet de parc scientifique de Saint-Aubin et celui d'Orsay. Dans le cadre de cette politique, les pouvoirs publics mettent tout particulierement l'accent sur la mise en place rapide de comites d'agrement destines a faire respecter le label « high tech » dans ces zones.

Données clés

Auteur : M. Pelchat Michel
Circonscription : - Union pour la démocratie française

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE332

Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 332
Rubrique : Recherche
Ministère interrogé : recherche et technologie
Ministère attributaire : recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2135